

Tremblay-en-France, le 19/06/19

Affaire suivie par  
**Mr Deniau**  
Directeur

Objet : Compte rendu du conseil d'école du mardi 18 juin

Téléphone  
01 48 61 87 40

Courriel  
[ce.0930725h@ac-creteil.fr](mailto:ce.0930725h@ac-creteil.fr)

Ecole élémentaire  
Marie Curie  
69 rue A Sarraut 93290  
Tremblay-en-France

Site web de l'école :  
[ecolemariecurie.toutemo  
necole.com](http://ecolemariecurie.toutemo<br/>necole.com)

L'ordre du jour était le suivant :

1. La structure et les prévisions d'effectifs pour la rentrée
2. L'organisation de la fin de l'année et de la rentrée
3. Bilan de la fête de l'école
4. Bilan d'étape du projet d'école et avenant
5. Le jardin pédagogique

1. La structure pour la rentrée

Attention ! Il s'agit d'une structure établie à partir des effectifs connus au 17/06/1ç. Les effectifs peuvent changer entre septembre et aujourd'hui.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
51	44	45	53	50

Soit 243 élèves.

L'équipe pédagogique a envisagé la structure suivante :

CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
25	26	22	22	23	22	27	26	25	25

La répartition des classes est la suivante :

CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
Mme Quirico	Mme Franco	M.Maiz	Mme Fau		M.Deniau/ enseignant(e) nommé( e) début juillet.	M.Davoust			Mme Ollivier

Pour les classes de CE2a et de CM1b, deux enseignantes ont été nommées sur l'école : Mme Ménager et Mme Riglet.

Les commandes de fournitures (budget mairie) vont être livrées avant les vacances ce qui permettra à l'équipe pédagogique de démarrer la rentrée plus sereinement et d'accueillir au mieux les élèves.

Les commandes de cahiers ont également été faites pour les enseignants qui ne sont pas encore nommés.

Mme Pautrat part en retraite au grand regret de l'équipe pédagogique à qui elle a apporté beaucoup (professionnalisme et dynamisme) pendant toutes ces années.



Horaires d'ouverture :  
8h20-11h50

13h40-16h30

Circonscription  
de Tremblay-en-france  
Rue du 8 Mai 1945, 93290  
Tremblay-en-France



2 / 3

2. Organisation de la fin de l'année et de la rentrée :

- Livrets à partir du 21 juin.
- Fin d'année le vendredi 5 juillet après les cours.
- Les listes des fournitures seront données aux élèves et consultables sur le site de l'école (mi-juillet).
- Les élèves connaîtront leur classe avant la fin des cours.
  
- Rentrée scolaire le lundi 2 septembre à 8h20 pour toutes les classes. Seuls les parents des CP pourront entrer et rencontrer brièvement les enseignantes.
  
- Une réunion d'information sera organisée dans les semaines qui suivent la rentrée (date et horaire non définis à ce jour).

3. Bilan de la fête de l'école :

- Bilan financier (au niveau de la coopérative de l'école):

<b>Sorties</b>		<b>Entrées</b>
Fond de caisse	157,20	2 667,55
Pain	112	
Lots	210,48	
Location de la structure (partie école)	350	
Boissons	444,62	
Nourriture	551,64	
SACEM	115,34	
	1 941,28	
		+ 726,27 (990 l'année dernière)

- Bilan humain et organisationnel :

L'ambiance fut excellente à l'intérieur de l'école. De nombreux parents sont venus féliciter les membres de l'équipe pédagogique ou des parents d'élèves organisateurs.

Le spectacle s'est bien déroulé et a été apprécié (décors, costumes, chorégraphies et chants). Le bilan de l'année dernière, établi en conseil d'école, permis d'en améliorer la qualité

Nous regrettons (tout en la remerciant) que la mairie n'ait pas fourni à l'école des bancs et des chaises pour s'asseoir. Cela avait pourtant été demandé et accepté mais l'organisation de plusieurs fêtes d'école le même jour ne nous a pas permis d'en avoir. Les chaises des élèves ont été utilisées pour pallier à ce manque.

Au portail, des incidents ont eu lieu. Des adolescents, qui ne sont ni d'anciens élèves, ni des grands frères d'élèves scolarisés ont tenté toute la soirée de pénétrer dans l'établissement se montrant agressifs et insultant à l'égard des adultes filtrant l'entrée. Des personnes leur ont fourni des tickets d'entrée mais ils n'ont pas été autorisés à se joindre à la fête. La Police est intervenue. Près de 1000 tickets d'entrées avaient été distribués. La fête de l'école Marie Curie est une fête « d'école » et pas « de quartier ».



3 / 3

Il avait pourtant été rappelé qu'aucun mineur ne pourrait entrer sans ses responsables légaux. Les personnes n'ayant aucun lien avec l'école ne sont pas autorisées à entrer (même avec des places).  
La présence d'un médiateur et de la police sont indispensables.

#### 4. Bilan d'étape du projet d'école et avenant :

- Le livret d'accueil des nouveaux enseignants prévu par le projet d'école est mis en place depuis l'année dernière et mis à jour régulièrement. Il permet aux nouveaux enseignants de comprendre plus rapidement les modalités de fonctionnement de notre école.
- Les outils en français et en mathématiques ont été harmonisés sur chaque niveau ce qui apporte de la cohérence et plus d'efficacité au travail mené dans les classes.

Des projets impliquant tous les élèves de l'école sont mis en place et les nouveaux collègues sont accompagnés dans la mise en oeuvre: production artistique commune, exposition, défis mathématiques, progressions en résolution de problèmes, progression en calcul mental et réfléchi, des progressions d'école ont été établies, spectacle, journée déguisée, kermesse, ...

- Concernant la maîtrise de l'oral, la grille d'observation n'a pas été établie mais des débats ont été mis en place.
- Un avenant au projet d'école relatif au calcul mental et à la résolution de problèmes est en cours de rédaction.

#### 5. Le jardin pédagogique :

Les aménagements reprendront cet été pour un début du projet en septembre.